

Comment l'Agence nationale du médicament compte-t-elle éviter les pénuries cet hiver : Actualités - Orange

Pour ne pas subir de pénurie de certains médicaments comme l'hiver dernier, l'Agence nationale du médicament (ANSM) a mis au point un plan prévoyant des importations et la fabrication de médicaments sur mesure si nécessaire, indique France Inter.

L'hiver dernier, les Français ont parfois eu du mal à se soigner. Les réserves d'amoxicilline, un antibiotique à large spectre, ou le Doliprane avaient été mises à mal par une triple épidémie de Covid-19, de bronchiolite et de grippe, rendant certains médicaments difficiles à trouver. Pour éviter qu'un tel scénario se reproduise, l'Agence nationale du médicament (ANSM) a lancé un "*plan hivernal*", explique [France Inter](#), qui accueillait Aurélien Rousseau, mardi 3 octobre. Le ministre de la Santé a assuré que les stocks d'amoxicilline seraient suffisants pour l'hiver.

Il a toutefois reconnu des problèmes de répartition. Aussi, il a annoncé "*la décision de redonner à ceux qui font la répartition la responsabilité que toutes les pharmacies, y compris les plus petites, aient accès à ces stocks*". Le plan de l'ANSM prévoit également de garder à l'œil quatre types de médicaments : les antibiotiques comme l'amoxicilline, le paracétamol, les anti-asthmatiques et les corticoïdes.

Trois types de données à suivre

Pour y parvenir, elle s'appuiera sur trois types d'indicateurs : les données épidémiologiques de Santé publique France, compilant notamment les consultations médicales et les passages aux urgences ; les données de l'ANSM sur les approvisionnements ; les données de terrain comprenant les éventuelles remontées des difficultés des professionnels de santé et des patients. Au gré de l'évolution de ces trois courbes, l'ANSM pourra décider d'importer des médicaments afin de prévenir les ruptures de stocks. Elle pourra aussi mobiliser les préparations magistrales, afin que les pharmaciens préparent des médicaments sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques d'un ou plusieurs patients.

publié le 4 octobre à 08h44, Cathy Gerig, 6Medias